

CTR du 19 novembre 2020

Restructurations – Nouveau réseau de proximité

Devant l'obstination du DG à maintenir les restructurations liées au NRP, l'alliance CFDT-CFTC Finances publiques a tenu à exprimer à nouveau sa totale opposition à ce projet en mettant en garde sur l'impact qu'aura sa mise en œuvre pour les personnels concernés dans cette période de crise sanitaire.

En effet, même si le DG prend un soin tout particulier à écrire : « j'ai, bien entendu, demandé une attention encore plus particulière qu'à l'accoutumée à l'accompagnement des agents, afin que les évolutions ne se traduisent pas, dans le contexte sanitaire actuel, par une plus grande fragilité », nous restons convaincus que le DG prend une lourde responsabilité vis-à-vis de certains agents quant aux conséquences de cette décision de poursuivre cette réforme quoi qu'il en coûte. L'impact psychologique, d'autant plus dans cette période de crise, qui cumule un nombre de contraintes inédit, doit être aussi au centre de ses préoccupations.

L'alliance CFDT-CFTC Finances publiques a demandé au DG de bien mesurer les risques encourus en maintenant son plan de mise en œuvre de cette réforme du NRP en espérant qu'il saura sortir de cette attitude que l'on pourrait qualifier par certains égards d'entêtement. Cette réforme, dont la mise en œuvre n'a aucun caractère d'urgence, ne nécessite pas de mettre en situation de stress de nombreux collègues.

En réponse, le DGA a rappelé que, s'agissant de la demande de suspension des réformes, tant le ministre que le DG avaient fait connaître leurs volontés de poursuivre la réforme du NRP dont le report ne leur paraît pas opportun. Cependant, le DGA a invité les OS à lui signaler les situations éventuelles d'agents qui rencontreraient des problèmes liés au contexte sanitaire début 2021. Il a ajouté qu'il ne fallait rien brusquer qui puisse mettre en difficultés les collègues concernés par des restructurations de services prévues au 1er janvier 2021.